

L'an 2026 et le 9 juillet à 18h15 le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 2 juillet 2026

Date de la convocation : 2 juillet 2026

Date d'affichage : 2 juillet 2026

**Délibération N° 09-07-2026 / N°93**

Etaient présents les membres en exercice : 84

Messieurs Jean-Marie Dufay, Patrick Roblot, Pascal Mestan, Alain Rose, Mathieu Louis, Arnould Thilliez, Francis Delassus, Maurice Soyez, Harold Tétu, Philippe Verret, Pascal Dionnet, Michel Petit, Philippe Cojon, Julien Bellengier, Olivier Deneuille, François Level, Frédéric Jonard, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Jean-Luc Leuiller, Christian Boucly, David Dubois, Pascal Glavieux, Jean Bridel, Christophe Cuisinier, Pascal Hemery, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Luc Delaporte, Romuald Delattre, Benoît François, Nicolas Capron, Olivier Gallet, Jean-Louis Cauvet, Michel Seroux, Jonathan Rogez, Pierre Barrois, Jean-François Détourné, Pierre-Etienne Jud, Dominique Verdel, Jean-Claude Jacquemelle, Jean-François Haultcoeur, Patrick Deberles, Marc Degrendele, Philippe Labenne, Denis Caillierez, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Gilbert Cottin, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Serge Leu, Thomas Bonnelle, François Coquart, Christophe Hautecoeur, Jean-François Varoqui, Rodrigue Hotte, David Duchateau, Pierre Bourdrez, Eric Legrand, Guillaume Lefebvre.

Mesdames Sophie Cossart, Anne-Marie Dupuis, Sylvie Gabez, Michèle Delporte, Marie-Angèle Lefetz, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Martine Gérard, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne-Sophie Larivière, Céline Godart, Julie Théret, Françoise Détourné, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 7

Membres ayant donné procuration : 9

Membres votants : 100

Absents excusés : Roland Descamps, Eric Caron, Maxime Fourmanoir.

Absents suppléés : Sébastien Henquenet suppléé par Arnaud Delame, Stéphane Locquet suppléé Maxime Desaulty, Jérôme Corman suppléé par David Jacquet, René Pruvost suppléé par Chantal Jacquemelle, Raymond Lavigne suppléé par Catherine Regniez, Ludovic Duriez suppléé par Marie Tinchon, Yves Lieppe suppléé par Pascal Citerne

Absents : Hubert Tassencourt, Christophe Rose, Patrick Dekeyser, Magalie Larivière, Arnaud Ricq, Jean-Michel Schulz, Yannick Barlet, Alain Traisnel, Simon Guillemant, Alexandre Decry, Joël Toursel, Xavier Jacquemont.

Absents ayant donné procuration : Yohann Carvalho ayant donné procuration à Mathieu Louis, Sébastien Bertout ayant donné procuration à Arnould Thilliez, Christophe Ansquin ayant donné à Béatrice Dausse, Hugues Legoux ayant donné procuration à Jean-Claude Jacquemelle, Philippe Lefebvre ayant donné procuration à Michel Seroux, Christophe Beaumont ayant donné procuration à Gérard Nicolle, Jean-Paul Hémery ayant donné procuration à Alain Debureaux, Carine Brabant ayant donné procuration à Guillaume Lefebvre, Damien Bricout ayant donné procuration à Philippe Carton.

Secrétaire de séance : Alain Rose

**Action sociale : Réponse à l'appel à projets 1000 premiers jours : Protéger les enfants des risques d'exposition aux écrans et accompagner les parents dans leurs usages**

**Vu**

- L'avis favorable du bureau du 24 juin 2026

Monsieur le Vice-Président rappelle à l'Assemblée Communautaire que la sensibilisation face aux dangers liés à l'exposition aux écrans des enfants constitue des actions à mettre en œuvre dans le cadre du Contrat Local de Santé.

Cette année, grâce à un soutien de l'Agence Régionale de Santé, différentes actions proposant des alternatives au temps passé devant les écrans ont pu être menées vers des jeunes enfants et préadolescents.

Monsieur le Vice-Président informe l'assemblée que l'ARS lance un nouvel appel à projet cette fois ci dédiée à la période des 1000 premiers jours afin de protéger les plus petits aux risques d'exposition face aux écrans et d'accompagner les parents et futurs parents dans leurs usages.

Cet appel à projets est destiné exclusivement aux structures porteuses d'un CLS ou d'un CLSM.

Étant donné l'intérêt du Contrat Local de Santé à mettre en place des actions de sensibilisation face aux dangers des écrans, Monsieur le Vice-Président propose à l'assemblée communautaire de répondre à cet appel à projet en construisant une réponse partenariale avec la CTG, les professionnels de santé de la CPTS, le RPE, .... et en y intégrant notamment le financement d'ateliers thématiques à destination des parents et futurs parents, la création d'outils et de ressources pour accompagner les parents et les professionnels de la petite enfance.

Après en avoir discuté, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- d'autoriser le Président à répondre à l'appel à projet de l'ARS 1000 *premiers jours : Protéger les enfants des risques d'exposition aux écrans et accompagner les parents dans leurs usages des écrans* et à effectuer les démarches nécessaires.

Le secrétaire de séance



Alain Rose

Le Président



Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 21/07/2026 et publication ou notification du 21/07/2026

